

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Chers Amis,

Je vous prie de trouver ci-dessous un message de Laurent ODIER, Président du Comité National d'Éthique, à propos des élections de la FFSc.

Bien cordialement,
Philippe GENET

« Conformément au Règlement Intérieur de la FFSc, les documents nécessaires au vote par correspondance pour l'élection du Bureau Directeur ont été envoyés cette semaine à tous les électeurs, par courrier postal.

Dès réception, les licenciés doivent vérifier que tous les éléments sont présents dans le courrier qu'ils reçoivent. Si ce n'est pas le cas, ils doivent contacter la FFSc au 01 53 92 53 20, ou par mél à phgenet@ffsc.fr, qui leur enverra les documents manquants.

Ces éléments sont :

- les 2 listes des candidats, faisant office de bulletins de vote ;
- le programme de chacune des listes ;
- une enveloppe vierge ;
- une notice explicative de la procédure de vote ;
- une enveloppe « T » (*enveloppe réponse gratuite*)

Rappel : le vote s'effectue ensuite uniquement par correspondance selon la notice explicative, **pour une réception au plus tard le 13 octobre** (prévoir 1 semaine d'acheminement).

Bon vote ! »

Philippe GENET
Directeur de la FFSc



Tél. 01 53 92 53 20
Port. 06 50 70 93 09
Fax. 01 53 92 53 29

www.ffsc.fr
50, rue Raynouard 75016 PARIS